



Label
Bronze 2019-2020



ASSOCIATION DE TIR A L'ARC DE CHENÔVE (A.T.A.C.)

15 rue de Marsannay 21300 Chenôve

Agrément fédéral n° 02211016

Agrément jeunesse et sport n° 21 S 297

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE en distancielle DU CLUB ATAC CHENOVE DU 31/03/2021

Invité : Compte tenu de la réalisation de l'AG en mode distancielle, aucun invité n'a été convoqué.

45 personnes sont invitées à participer dont 36 votants.
23 personnes vont votés.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance.

1. Rapport moral du Président : (Vincent Creuzet) - voir document ci-joint

Il rappelle que son rapport sera exceptionnel du fait de l'année exceptionnelle que nous vivons de vivre avec la crise sanitaire liée à la Covid 19.

L'école de tir s'est terminée le 11 mars, elle n'a repris que le 7 septembre 2020 pour s'arrêter le 17 octobre et reprendre une seule semaine avant les vacances de Noël. Une reprise très mitigée des adhésions et notamment 50 % des adhésions des jeunes en moins.

Cet été, du fait de la situation sanitaire, un système simple de réservation de créneaux horaires pour aller s'entraîner sur le plateau a été mis en place et a très bien fonctionné.

Nous avons eu seulement 3 manifestations importantes au sein du club : notre concours de Janvier 2020 qui a très bien fonctionné, les portes-ouvertes du 13/09 et le concours campagne de Semezanges le week-end des 26 et 27/09/20.

L'organisation des championnats de France qui devait avoir lieu du 4 au 9/08/2020 est reportée du 2 au 8/08/2021. 75 structures en bois ont été fabriquées, tout est stocké au stade Léo Lagrange.

Vincent Creuzet remercie les bénévoles du club et leurs familles pour ces différents travaux .

Le Run Archery est toujours dans les projets du club malgré la crise sanitaire. Christine Gauthé a participé à une formation sur le Run Archery en octobre 2020.

Une question est posée concernant les 40 ans du club:

Concernant l'anniversaire du club que nous aurions du fêter le 06 mars dernier, bien entendu nous n'oublierons pas cette manifestation qui ce veut festive et conviviale. Le conseil d'administration du club re programmera une date quand nous aurons la possibilité de se réunir sans protocole spécifique.

Vote du rapport moral => le rapport moral est adopté à l'unanimité.

2. Rapport financier au 31/12/2020 : (Jean-Christophe Grimaud) – voir document ci-joint

Trésorerie compte bancaire : 6 278.24 €

Livret A : 5 147.66 €

Caisse : 200 €

Soit un total de : 11 625.90 €

Deux questions identiques sont posées concernant le compte de résultat:

Les subventions diverses correspondent aux sommes que nous avons reçu de la FFTA, du comité régional et départemental de tir à l'arc en prévision de l'organisation des championnats de France (ligne 746).

Ces subventions ont déjà été utilisé comme prévu pour l'achat des cibles (ligne 605).

Vote du rapport financier => le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel 2021 : (Jean-Christophe Grimaud) – voir document ci-joint

4. Tarif des cotisations : (Vincent Creuzet)

Compte tenu du contexte actuel, le comité départemental de Cote d'Or de tir à l'arc ainsi que le club ATAC ont souhaité présenter une diminution du montant des cotisations lors du renouvellement des licences pour la saison 2021 - 2022 à leurs adhérents.

Le conseil d'administration de l'association de tir à l'arc de Chenove (ATAC) vous propose les montants suivants :

Pour le renouvellement des licences 2020 - 2021 pour la saison 2021 - 2022.

- Adulte habitant de Chenôve pratique en club	85 €
- Adulte habitant de Chenôve pratique en compétition	90 €
- Jeune habitant de Chenôve	60 €
- Adulte habitant hors Chenôve pratique en club.	90 €
- Adulte habitant hors Chenôve pratique en compétition.	95 €
- Jeune habitant hors Chenôve	65 €

Tarif famille : - 5 € à partir de la 2ème personne par foyer fiscal.

Pour la création d'un licence au sein du club ATAC
ou le renouvellement d'une licence 2019-2020.

- | | |
|---|-------|
| - Adulte habitant de Chenôve pratique en club | 95 € |
| - Adulte habitant de Chenôve pratique en compétition | 100 € |
| - Jeune habitant de Chenôve | 70 € |
| | |
| - Adulte habitant hors Chenôve pratique en club. | 100 € |
| - Adulte habitant hors Chenôve pratique en compétition. | 105 € |
| - Jeune habitant hors Chenôve | 75 € |

Tarif famille : - 5 € à partir de la 2ème personne par foyer fiscal.

Vote du prix des licences => vote d'accord 22 POUR et 1 ABSTENTION.

5. Questions diverses :

Elles ont été abordé dans les points 1 et 2.
Pas d'autre question.

6. Mot de conclusion du Président : (Vincent Creuzet)

Il tient à remercier les adhérents pour la confiance qu'ils lui accordent et leurs participations à la vie du club.

Il remercie la FFTA qui financièrement cette année a été à la hauteur de nos attentes.

Il remercie aussi la mairie et ses services ainsi que l'OMS et son président pour leurs soutiens.

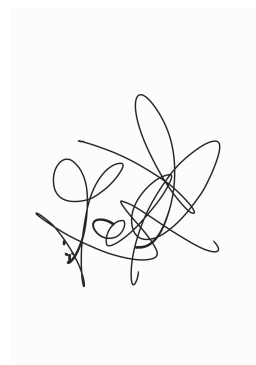
Il demande à tous de continuer de bien respecter les gestes barrières et les consignes sanitaires en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président conclut la séance.

Signature du Président

Handwritten signature of Vincent Creuzet, with the name 'CREUZET.V' written in capital letters below the signature.

Signature du Secrétaire

Handwritten signature of the Secretary, consisting of a stylized, cursive script.

Rapport d'activité AG ATAC du 31/03/2021

Bonjour à toutes et à tous,

Ce rapport d'activité reprend pour l'essentiel les éléments énoncés lors de notre AG exceptionnelle du 09 octobre 2020. Malheureusement depuis ce 09 octobre 2020, nous n'avons bénéficié que de 3 ou 4 semaines de pratiques de tir à l'arc.

Pour rappel, notre association à trois objectifs:

- La découverte, l'initiation et l'apprentissage du tir à l'arc par l'école de tir et pour le public de Chenove et de l'extérieur.
- La pratique du tir à l'arc en club pour tous les archers et archères licenciés.
- La formation et l'accompagnement de nos archers à la compétition afin de faire briller les performances individuelles et collectives de chacun et de notre club.

A année exceptionnelle, rapport exceptionnel !

L'école de tir:

- Fin des cours, le 11 mars 2020 pour cause de confinement, reprise le 21 septembre 2020 avec une perte de 50 % des jeunes (12 pour 24) et quelques adultes encore retissant à revenir malgré les différents protocoles mis en place.
- Arrêt des cours pour tous le 17 octobre 2020 et reprise uniquement pour les jeunes la semaine du 14 au 19 décembre 2020.
- Inventaire, remise en état, renouvellement et identification des arcs du club (initiation et compétition).
- Trois assistants (tes) entraîneurs devraient être formés en début d'année 2021.

Conventions scolaires:

- Pour l'IME Charles POISOT, l'essentiel des heures ont été réalisées avant le confinement, la fin s'est déroulée au mois de juin sur le pas de tir du plateau.
- Pour le lycée professionnel Antoine, les séances se sont terminées juste avant le premier confinement.

Pour l'ensemble de ces deux conventions, tout c'est bien déroulé. Malgré la crise sanitaire actuelle, les deux conventions sont renouvelées pour 2021. J'espère en initier des nouvelles avec d'autres publics.

La vie des archers du club:

- Elle s'est arrêtée pour la plupart le 16 mars 2020. Certains ont eu l'opportunité de tirer à domicile, pour les autres la reprise c'est faite en juin ou juillet.
- La mise en place de réservation des créneaux horaires pour le pas de tir du plateau sur le site du club a très bien fonctionné et devrait perdurer dans le temps.
- Le retour au boulodrome s'est fait timidement mais sûrement, certains archers étaient encore retissant pour revenir malgré les protocoles mis en place avec le service des sports de la mairie.

Coté activités et organisations, seulement 3 événements:

- Le concours en salle qui a eu lieu en janvier 2020 a toujours une participation correcte.
- Nous n'avons pas soufflé les 40 bougies de l'association du club ATAC mais ce n'est que partie remise avant la bougie supplémentaire. Il devrait avoir lieu le 06 mars 2021(A vos agendas).
- La porte ouverte du 13 septembre 2020 a été réalisé sans trop de succès mais des ré inscriptions ont été prise dans cette journée.
- Le concours campagne des 26 et 27 septembre à Semezanges à eu une bonne participation malgré le climat hostile ! Merci à tous pour les efforts et le courage que chacun à mis pour l'organisation.

Les compétitions:

- Seul la saison salle a eu lieu. Nous avons eu une première place au championnat départemental (Christine).
- Pour le reste, cela a été une année blanche comme l'a annoncé la FFTA.
- Concernant l'organisation des championnats de France de tir en campagne; suite à l'annulation de cet été, notre club est de nouveau attributaire pour l'organisation de 2021. Toujours à vos agendas, rdv du 02 au 08 Aout 2021 et même avant pour l'installation.
- Notre concours salle des 16 et 17 janvier 2021 avec un départ le samedi après midi et un le dimanche matin a été annulé.

Matériel et équipement:

- Création de 75 structures de cibles pour les championnats de France, merci aux bricoleurs.
- Stockage et rangement de 120 cibles au stade.
- Plus rien en stock au gymnase Gambetta hormis les cinq cibles sur roulettes pour l'école de tir.
- Réorganisation en cours des stockages au boulodrome avec le service des sports.
- Réfection cet été sous un soleil de plomb de 9 cibles stramits au pas de tir du plateau, merci aux participants à cette journée.
- Création de 70 masques pour les inscriptions de septembre, merci aux trois couturières du club.

Label Fédéral:

- Prolongation du label actuel jusqu'en 2021.
- Prochain dossier à renvoyer pour septembre 2021 avec toujours les mêmes objectifs.

Run Archery:

- Plus que jamais d'actualité, une formation d'entraîneur a été programmé en octobre au niveau national ainsi qu'une demande de subvention locale.
- J'espère que nous pourrons faire des essais et un concours au printemps.

Remerciements:

- Merci à vous archers, bénévoles et parents qui parfois êtes les trois pour vos implications dans la vie du club.
- Merci à la FFTA qui financièrement cette année a été à la hauteur de nos attentes voir au delà.
- Enfin merci à Mr le Maire, à Brigitte Popard et aux services des sports et techniques; ainsi qu'à Patrick Monot et l'office municipal de sport pour leurs soutiens financiers et logistiques sans qui il faut être réaliste un club comme l'ATAC n'aurait pas beaucoup d'activité et de résultat.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized initial 'P' followed by the text 'CREUZET.V.' written in a cursive, slightly slanted font.

BILAN - Exercice 2020 - ATAC

		ACTIF				PASSIF			
	INTITULÉ	VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ	N	N-1	
261	Titres			0.00	0.00	Fonds Associatifs	0.00	0.00	
	1) ACTIF IMMOBILISÉ			0.00	0.00	Réserves	5 554.57	-2 433.47	
350	Stocks matériel et équipements			0.00	0.00	Report à nouveau (119)	0.00	0.00	
	2) STOCKS			0.00	0.00	Résultat de l'exercice (129)	6 071.33	-1 717.96	
512A	Crédit Mutuel			6 278.24	230.07	1) FONDS DE L'ASSOCIATION	11 625.90	-4 151.43	
515	Livret A			5 147.66	5 124.50	Europe / Etat	0.00	0.00	
530	Caisse			200.00	200.00	Région	0.00	0.00	
	3) TRÉSORERIE DISPONIBLE			11 625.90	5 554.57	Département	0.00	200.00	
410	Adhérents			0.00	0.00	Mairie de Chenove	0.00	7 206.00	
416	Adhérents - usagers douteux			0.00	0.00	CNDS-DDCS	0.00	1 500.00	
441	Subvention à percevoir			0.00	0.00	Autres	0.00	800.00	
4687	Produits à recevoir			0.00	0.00	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION	0.00	9 706.00	
486	Dépenses Constatées d'Avance			0.00	0.00	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00	
					4686	Charges à payer	0.00	0.00	
					487	Recettes Constatées d'Avance	0.00	0.00	
	TOTAL ACTIF			11 625.90	5 554.57	TOTAL PASSIF	11 625.90	5 554.57	



BUDGET PREVISIONNEL - 2021 ATAC



Dépenses		Recettes	
INTITULÉ	MONTANT	INTITULÉ	MONTANT
605	HA Matériel/Équipement Archerie	7073	Ventes aux Membres
	4 500.00		50.00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	744	Subvention Commune de Chenove (PPS, OMS...)
	200.00		7 500.00
6063	Fournitures Entretien/Petit équipement	745	Subvention ANS
	400.00		1 900.00
6064	Fournitures administratives	746	Subvention diverses
	500.00		0.00
615	Travaux, entretien et réparation	748	Conventions (IME, Collèges, Lycées...)
	0.00		120.00
616	Primes d'assurances	750	Cotisations membres
	250.00		3 000.00
618	Documentation, Formation	751	Manifestations sportives
	600.00		3 000.00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	758	Produits divers (dons bénévoles, frais non rbts...)
	2 000.00		1 000.00
623	Publicité, publications, relations publiques (copies OMS)	761	Produits financiers
	260.00		30.00
625	Déplacements, missions et réceptions (hôtel, péage, repas...)		
	1 000.00		
6261	Frais Postaux		
	30.00		
6262	Télécommunications		
	0.00		
627	Frais bancaires et assimilés		
	90.00		
6501	FFTA		
	2 800.00		
651	Manifestations sportives (frais d'organisation, récompenses, porte-ouverte...)		
	3 300.00		
652	Inscriptions aux concours		
	520.00		
653	Adhésions diverses (Casico, internet...)		
	150.00		
TOTAL DÉPENSES		TOTAL RECETTES	
	16 600.00		16 600.00
Résultat : 0.00			
86	Contributions volontaires en nature	87	Contributions volontaires en nature
	0.00		0.00
TOTAL		TOTAL	
	16 600.00		16 600.00